



FAIRE DE LA SYNDICALISATION NOTRE PRIORITE

Août 2021

Sommaire

<i>En guise d'introduction</i>	4
<i>Proposer l'adhésion</i>	4
<i>Pourquoi adhérer à la CGT ?</i>	5
<i>Construire un plan de syndicalisation</i>	7
<i>Du matériel à disposition</i>	9

En guise d'introduction

Les résultats du 3ème cycle de représentativité ne sont pas très bons, tant au niveau national qu'à notre niveau. Nous baissons dans l'ensemble des branches et parfois dans des proportions importantes. Si nous maintenons en général notre place au classement des organisations syndicales, notre audience s'amenuise. Il nous faut donc en urgence redresser la barre. Et pour ce faire, nous devons engager la bataille de la syndicalisation.

Animer une bataille permanente de syndicalisation pour développer une syndicalisation de masse, telle doit être notre tâche aujourd'hui. C'est ainsi que nous pourrons acquérir une meilleure audience dans les entreprises, et donc au niveau national.

Avoir une meilleure audience, c'est aussi être capable de construire un rapport de force nécessaire, non seulement pour faire obstacle aux dispositions antisociales, mais aussi pour conquérir de nouvelles garanties sociales. Capacités de résistance et de conquêtes nouvelles dépendent de nous. Et pour être fort, il faut être partout. C'est pourquoi nous avons décidé d'en faire une priorité.

Une Fédération de 10 000 syndiqués d'ici au prochain congrès, c'est-à-dire dans 4 ans. Autrement dit, chaque syndiqué devra faire un syndiqué. Est-ce vraiment impossible ? Certainement pas pour peu que l'on s'en donne les moyens.

Ce petit livret est construit pour être un outil au service de tous ceux et celles qui veulent faire grandir notre CGT. ET ce n'est pas rien. Alors comment on s'y prend. C'est ce que nous allons voir dans les pages qui suivent.

Proposer l'adhésion

Nous ne sommes pas des vendeurs de cartes, pas plus que nous ne sommes une organisation centrée sur la consommation de services.

Nous faisons adhérer pour :

- Que chacune et chacun puisse donner son avis sur les orientations stratégiques de l'entreprise dans un cadre collectif et démocratique.
- Que des contrepropositions soient formulées en tant qu'alternative progressiste.
- Construire le rapport de force le plus favorable aux salarié.e.s. Il s'agit de permettre la satisfaction des revendications et d'inverser la tendance à la régression sociale.

Pour y arriver, il faut être fort. Et pour être fort, il faut être plus nombreux et organisés. Bien souvent, on nous répond que c'est trop cher. La cotisation à la CGT est de 1% du salaire net. Cette cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt, que l'on soit imposable ou non. 66% de la cotisation est reversée au moment du paiement de l'impôt sur le revenu.

La cotisation syndicale versée par le.la syndiqué.e matérialise son appartenance à la CGT et constitue un élément vital au financement de l'activité de toute la CGT, du syndicat qui mène l'action à l'entreprise jusqu'à la confédération. Elle garantit son indépendance à l'égard du patronat et des pouvoirs publics.

Nous avons tendance à croire que les gens qui seraient intéressés viennent nous voir. Pourtant, nombre d'enquêtes montrent que beaucoup de salarié.e.s ne se syndiquent pas, simplement parce que personne ne leur a proposé ! Il est donc nécessaire que nous n'hésitions pas à faire cette proposition autour de nous sur notre lieu de travail.



Nous devons envisager la syndicalisation comme une tâche spécifique. Il faut que le syndicat soit représentatif de tout le salariat dans sa diversité. Cela nécessite de construire un plan de syndicalisation pour déterminer là où nous ne sommes pas ou trop peu représentés.

Vous l'avez remarqué, il ne s'agit nullement de faire de la syndicalisation pour faire de la syndicalisation. En effet, quand on fait de la syndicalisation, on porte les propositions et les valeurs de la CGT.

Pourquoi adhérer à la CGT ?

Il s'agit en fait de renforcer l'organisation syndicale qui se donne pour objectif une transformation sociale. Il faut savoir que nous sommes la seule organisation syndicale qui affirme et travaille à cet objectif.

Il faut, par conséquent, faire partager cet objectif au plus grand nombre de salarié.e.s. Cela signifie que nous devons être en capacité d'appréhender au mieux ce que nous portons et la bataille que nous menons tant au niveau interprofessionnel, qu'à celui de la branche ou encore de l'entreprise.

C'est pourquoi nous ne lésinons pas sur la production de matériels syndicaux et des formations. Il est nécessaire de montrer qu'adhérer à la CGT, c'est être acteur/actrice de changements sociaux que l'on souhaite.

C'est ainsi que la.le salarié.e, nouveau.nouvelle syndiqué.e, voire militant.e pourra connaître un réel épanouissement au sein de l'entreprise.

En effet, la CGT reste la seule organisation syndicale ayant une démarche syndicale où le.la syndiqué.e est actrice.acteur et décideur.decideuse, tant au niveau des analyses, des propositions ou encore des actions visant à la transformation sociale.

Dans cet outil qu'est notre organisation, chaque syndiqué.e a la place qu'il voudra y tenir. En tout état de cause et quel que soit le degré d'investissement de chacune et chacun, c'est bien le collectif qui, en dernière instance, décide.

L'existence et plus encore le développement de la CGT passent par l'adhésion du plus grand nombre. La construction de notre organisation est faite par chaque nouvel.le adhérent.e. Aussi rien n'est figé... chaque nouvel.le adhérent.e permettant de franchir un nouveau pas dans les réflexions menées ou à mener.

Certain.e.s salarié.e.s se demandent pourquoi la CGT. Il faut mettre ce fameux pourquoi en perspective avec les conquises sociales et les batailles que mène la CGT pour les conserver et en obtenir d'autres.

Il ne faut pas hésiter à articuler ce que nous avons obtenu tels que :

- Notre système de retraite par répartition,
- La Sécurité Sociale,
- Les Congés Payés,
- La réduction du temps de travail depuis la 1ère révolution industrielle,
- ...

Celles que nous voulons préserver :

- Notre système de retraite par répartition,
- Notre Sécurité Sociale,
- ...

Et celles que nous voulons obtenir :

- 32 heures,
- Augmentation salariale et révision des grilles de classification [*coût du capital*],
- ...

C'est donc à partir de l'ensemble de ces éléments que nous pouvons répondre à la question...pourquoi se syndiquer à la CGT.

Construire un plan de syndicalisation

Pour être efficace, un plan de syndicalisation doit être construit par chaque organisation tant au niveau de l'entreprise que dans les « bassins d'emplois ». Il est nécessaire à la fois que l'on se renforce en interne mais aussi que l'on se déploie dans toutes les entreprises de nos secteurs.

I. Construire un plan de syndicalisation là où nous ne sommes pas présents.

a) Carte d'identité

- Quelles sont les entreprises des branches de la Fédération qui sont à proximité de mon entreprise ?
- Dresser une cartographie de ces entreprises :
 - Secteur d'activité.
 - Nombre de salarié.e.s.

b) Nos ressources

- De quoi je dispose pour syndiquer ?
 - Fédération.
 - Syndicats d'autres entreprises.
 - Militant.e.s de mon entreprise.
 - Structures interprofessionnelles.

c) Objectifs

Il faut se fixer des objectifs concrets :

- Ciblage d'entreprises en lien avec les ressources.
- Ne rien lâcher tant qu'une base n'est pas implantée.

d) Avoir un plan de travail

- Fixer les actions à mener.
- Ecrire les tracts (*avec spécificité des secteurs*).
- Faire appel aux ressources identifiées.
- Evaluation du travail effectué.
- Assurer le plan dans la durée.

II. Construire un plan de syndicalisation dans ton entreprise

A. Carte d'identité de mon entreprise

- Nombre de salarié.e.s dans l'entreprise.
- Répartition socioprofessionnelle.
=> *Employés – Techniciens Agents de maîtrise – Ingénieurs et cadres.*
- Répartition femmes/hommes.
- Taux de représentativité de la CGT, y compris par collège.
- Les autres organisations syndicales.

B. Objectifs

- Se fixer des objectifs annuels.
- Se fixer des points d'étape réguliers.

C. Avoir un plan de travail

- Définir les actions à mener.
- Travailler un calendrier.
- Répartir les tâches.
- Définir le temps imparti.
- Evaluer le résultat.
- Elaborer un matériel permanent de syndicalisation.
- Solliciter les structures interprofessionnelles et la Fédération.

D. Avec qui ?

- Les syndiqué.e.s, les militant.e.s, les élu.e.s et mandaté.e.s.
- Des camarades d'autres entreprises.
- Des camarades des structures interprofessionnelles et la Fédération.

Le matériel à votre disposition

Publication > brochures

Ce sont nos analyses sur un certain nombre d'éléments qui concernent les branches de la Fédération.



Nos outils > Bibliothèque syndicale > guides pratiques

Ils permettent de mettre en action nos revendications et orientations.



Infos branche > Analyses

Il s'agit d'analyse plus générale mais néanmoins importante pour notre activité.



Info branches > bulletins

Tracts pour conventions collectives. En général, il y a un tract par mois rédigé par la Fédération.



